

*Expression préférence
des vacances*





Ordre du jour

1. Quotas
2. Notions de base, contexte
3. Expression choix de vacances
4. Affichage du programme
5. Questions

Quotas

- Rien n'est dans la convention collective
- L'employeur a mis en place une formule, mais c'est pour déterminer le minimum seulement. Il doit ensuite faire l'analyse des besoins de son centre d'activités pour déterminer le quota final.
- Tout le monde doit pouvoir prendre ses vacances dans la période de 18 semaines débutant le 1^{er} dimanche de mai.

Notions de base

Année de référence:

1^{er} mai au 30 avril

Sauf exceptions, les vacances doivent être écoulées au 30 avril

Période normale de congé annuel :

18 semaines qui débutent le dernier dimanche de mai

(2024 = 26 mai 2024 au 28 septembre 2024)

Quantum de vacances

- Dès que tu as 1 an de service (au 30 avril) tu peux compléter tes vacances en sans solde jusqu'à 4 semaines
- **Quantum:**

Durée du congé annuel	Convention collective 2020-2023	NOUVELLE convention collective (2023-2028)
1 2/3 jour par mois de service	- de 1 an	- de 1 an
20 jours	1 à 16 ans	1 à 14 ans
21 jours	17 et 18 ans	15 ans
22 jours	19 et 20 ans	16 ans
23 jours	21 et 22 ans	17 ans
24 jours	23 et 24 ans	18 ans
25 jours	25 ans et plus	19 ans et plus

Les mesures négociées s'appliquent pour la période de vacances 2024-2025. Donc, le droit aux journées additionnelles sera acquis dès cette année.

Comme les calendriers de vacances sortent avant que la convention soit signée, ces journées n'apparaîtront sûrement au calendrier. Si vous souhaitez utiliser une de ces journées au calendrier de vacances d'été 2024 nous vous invitons à discuter avec votre gestionnaire.

Quantum vs Vacances accumulées

- **Quantum :**

Nombre de jour de vacances que tu as le droit d'inscrire au calendrier de vacances

- **Vacances accumulées :**

Nombre de jour de vacances qui sont payées
(accumulée selon ce que tu as travaillé l'année précédente)

*Vacances quantum ou vacances payées ont la même priorité au calendrier

Possibilité de monnayer des vacances

Nouveauté de la convention nationale 2020-2023 (clause 9,10)

Possible de monnayer (à taux simple) des vacances qui excèdent celles prévues à la Loi sur les normes du travail :

Service continu à la fin de l'année de référence	Durée des vacances
Moins de 1 an	1 jour par mois complet de service continu, sans dépasser 2 semaines
1 an à moins de 3 ans	2 semaines continues
3 ans et plus	3 semaines continues

Calendrier de vacances

- **1^{er} mars :**

du dimanche précédent le 1^{er} mai au samedi suivant ou incluant le 31 octobre (inclus le 18 semaines)

- tu dois inscrire tes préférences avant le 15 mars
- l'employeur doit afficher le calendrier approuvé le avant le 1^{er} avril

- **1^{er} septembre :**

de la fin du calendrier précédent au 30 avril de l'année suivante

- tu dois inscrire tes préférences avant le 15 septembre
- l'employeur doit afficher le calendrier approuvé le avant le 1^{er} octobre

Règles de base

- Une période de vacances doit être d'au moins 1 semaine (même pour les temps partiels ou non détenteur.trice de poste, doit avoir une période de 5 jours continues)
- Peux exercer ton ancienneté que sur 1 période de vacances par calendrier (donc si tu choisis par exemple la dernière semaine de juin et la 1^{er} semaine d'août, tu vas devoir indiquer sur laquelle de ces semaines que tu souhaites exercer ton ancienneté, l'autre semaine passera au « 2^e tour »)
- Jusqu'à 5 jours de vacances peuvent être pris en vacances fractionnées (pour les personnes qui ont 20 jours de vacances, si tu as 21 jours de vacances tu peux prendre 6 jours de fractionnées etc.)
- Les vacances fractionnées ne sont pas inscrites au calendrier de vacances (sauf pour l'exception lorsque férié)



Inscription équipe volante

Règle de base :

Fais ton choix dans ton centre d'activités (« équipe volante »)

Mais, si le 1^{er} mars, tu occupes une assignation à durée indéterminée ou de longue durée dont la durée probable de fin est après la période normale de vacances :

Peut inscrire ton choix sur la liste du centre d'activités où est l'assignation

Vacances lors de fériés

Règle de base (21,03) :

Lorsqu'il y a un ou plusieurs fériés pendant la période de vacances, tu es considéré en férié le.s jour.s du/des fériés et ta période de vacances est prolongée* d'autant de jour.s qu'il y a eu de fériés.

*prolongation: il faut indiquer dans le calendrier si vous voulez prolonger avant ou après la semaine de vacances

Exemple :

JUILLET						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
30	1 Férié	2 Vacances	3 Vacances	4 Vacances	5 Vacances	6
7	8 Vacances	9 Travail	10 Travail	11 Travail	12 Travail	13

Vacances lors de fériés

Exception :

Lors de semaines comportant 1 ou plusieurs fériés il est possible (exceptionnellement) de placer des journées de vacances fractionnées au calendrier pour compléter la semaine (il doit te rester assez de jours de vacances fractionnées).

Exemple :

JUILLET						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
30	1 Férié	2 Vacances Fractionnées	3 Vacances Fractionnées	4 Vacances Fractionnées	5 Vacances Fractionnées	6
7	8 Travail	9 Travail	10 Travail	11 Travail	12 Travail	13



Inscription vacances au calendrier logibec

Nous vous invitons à consulter document du CISSS de Laval qui est sur intranet intitulé « Guide - Inscription des choix de vacances »

Nous avons pris les informations suivantes ainsi que les images d'exemples dans ce guide.

Conseils :

- Toujours prendre une photo ou un « imprime écran » des préférences que vous avez indiquées au calendrier
- N'oubliez pas de sauvegarder votre choix
- Utilisez la ligne de commentaires pour préciser votre préférence

Inscription vacances au calendrier logibec

1. Vous pouvez inscrire des précisions dans la case précédée d'un icone de crayon
2. IMPORTANT : sauvegarder vos préférences
3. On vous conseille de prendre un imprime écran de votre choix de vacances

The screenshot shows the Logibec software interface. At the top, there is a toolbar with several icons, and the 'Sauvegarder' (Save) button is circled in red. Below the toolbar is a table with columns for employee information and a calendar grid. The table has columns for 'Prénom C', 'Matri', 'Statut', 'Ancienneté', 'Bq au 31 oct.', 'Quantum', and a grid for months from October to April. The grid cells contain numbers representing vacation days. A comment box for Mathieu Charvonn is circled in blue, containing the text 'J'ai déjà acheté mes billets pour Cuba'.

Prénom C	Matri	Statut	Ancienneté	Bq au 31 oct.	Quantum	Oct.	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril																
Nom Q	Mat	Hrs/per	Date emploi	Vac av 31 oct.		Préf.	31	07	14	21	28	05	12	19	26	02	09	16	23	30	06	13	20	27	03	10	17	24
A	R	Commentaires										Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
Diane	2	Tpt	33A-012.00J	447.31H	61.76J1																							
Federico	J	4	72.50	2009-01-23		2																						
Helene	1827	Tp	4A-237.00J	421.50H	69.86J1																							
Grenier	J		14.50	2003-09-22		2																						
Mathieu	111	Tc	2A-098.00J	279.00H	39.86J1																							
Charvonn	J		9.00	2008-01-01		2																						
Louise	795	tp	73.00J	-131.00H	1																							
Ellyson	J		43.50	2009-01-25	145.00H	2																						

Inscription de 2 périodes de vacances

Avec l'ancienneté qui ne prévaut que pour 1 choix

Exemple :

Vous souhaitez prendre 3 semaines consécutives soit du 19 juillet au 8 août (choix avec ancienneté) et également la semaine du 6 septembre.

1. Inscrire votre choix par ancienneté sur la ligne 1
2. Inscrire votre choix de 2^e tour sur la ligne 2
3. **Inscrire un commentaire pour confirmer que vous voulez les 2 périodes de vacances mais que votre ancienneté sera opposée pour le choix 1

Quotas		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																				
Préférences exprimées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0																			
Écart		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-1	-1	0	0	0	0	0	0																				
C	Matri	Statut	Ancienneté	Vac. hrs	Quantum		Mai	Jun	Juillet	AOÛT	Septembre																													
Q	Îlot	Hrs/per	Date emploi	Vac. jrs		Préf.	03	10	17	24	31	07	14	21	28	05	12	19	26	02	09	16	23	30	06	13	20	27												
R	Commentaires															Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
	19516	Tc	12A-349.00J	210.00H	30.00	1						X	X	X																										
J		70.00		30.00J		2																							X											
	Choix 1/ancienneté: ligne 1 et si possible aussi cho X																																							

Inscription de vacances fractionnées

1. Double cliquer sur la semaine à fractionner
2. Un « calendrier » de la semaine apparaîtra
3. Cliquez sur la/les journée/s que vous voulez fractionner
4. Un « V » apparaîtra
5. Cliquer sur « ajouter »

Quotas							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
Préférences exprimées							0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Écart							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
C	Matri	Statut	Ancienneté	Vac. hrs	Quantum		Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.														
Q	Îlot	Hrs/per	Date emploi	Vac. jrs	Solde préc.	Préf.	29	06	13	20	27	03	10	17	24	01	08	15	22	29	05	12	19	26	02	09
R	Commentaires						Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
	19516	Tc	11A-014.25J	210.00H	39.00J	1																				
r	J				70.00																					
						3																				
C	19457	Tc	6A-018.50J	120.36H	20.24J	1																				
J					70.00																					
						2																				

Du 17 juin au 23 juin X

Di Lu Ma Me Je Ve Sa

> 17 18 19 20 21 22 23

[Ajouter](#) [Supprimer](#)

Quotas							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
Préférences exprimées							0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Écart							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				
C	Matri	Statut	Ancienneté	Vac. hrs	Quantum		Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.														
Q	Îlot	Hrs/per	Date emploi	Vac. jrs	Solde préc.	Préf.	29	06	13	20	27	03	10	17	24	01	08	15	22	29	05	12	19	26	02	09
R	Commentaires						Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
	19516	Tc	11A-014.25J	210.00H	39.00J	1																				
r	J				70.00																					
						3																				
C	19457	Tc	6A-018.50J	120.36H	20.24J	1																				
J					70.00																					
						2																				

Du 17 juin au 23 juin X

Di Lu Ma Me Je Ve Sa

> 17 18 19 20 21 **V** 23

[Ajouter](#) [Supprimer](#)

Inscription de vacances fractionnées

Pour confirmer que vous avez des vacances fractionnées vous verrez un chiffre dans le tableau

Les seules vacances fractionnées qu'on peut indiquer au calendrier de vacances sont celles qui complètent une semaine où il y a un ou des férié/s

Préférences de vacances Été 2018 (29 avril 2018 - 15 septembre 2018) Créé le
 Les employés du dépt Rem Av Soc Sys Inf (130590), t. e. Agent Gestion Pers. (1101), synd SYNDICABLE N

Groupe | Assistant | Sauvegarder | Approuver | Enlever l'approbation | Refuser | Enlever refus | Hist

								Quotas																			
								Préférences exprimées																			
								Écart																			
Prénom	C	Matri	Statut	Ancienneté	Vac. hrs	Quantum		Avr.	Mai	Jun	Jul	Aug	Sept.														
Nom	Q	Îlot	Hrs/per	Date emploi	Vac. jrs	Solde préc.	Préf.	29	06	13	20	27	03	10	17	24	01	08	15	22	29	05	12	19	26	02	09
A	RCommentaires							Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
Debbie		19516	Tc	11A-014.25J	210.00H	39.00J	<input type="checkbox"/>																				
Mckercher	J		70.00		30.00J	63.00H	<input type="checkbox"/>																				
							<input type="checkbox"/>																				
Caroline	C	19457	Tc	6A-018.50J	120.36H	20.24J	<input type="checkbox"/>																				
Parent	J		70.00		17.19J	1.71H	<input type="checkbox"/>																				
							<input type="checkbox"/>																				
				Congé longue durée du 2018-01-07 au 2019-01-05				<input type="checkbox"/>																			

Octroi

L'employeur qui détermine la date des vacances.

Il doit le faire en tenant compte de :

- Préférence exprimée
- Ancienneté

Mais appliqué par :

- Centre d'activités
- Titre d'emploi*
- Quart de travail*

*Si impossible de le faire par titre d'emploi et quart l'employeur doit fournir la liste au Syndicat des centres d'activités où sera par regroupement de titre d'emploi et/ou quart de travail avant le 31 janvier (pour le 1^{er} mars) et le 2 août (pour le 1^{er} septembre)



Vacances lors d'une mutation ou nouvelle assignation longue durée

Mutation : mutation volontaire (nouveau poste), supplantation, transfert, promotion, rétrogradation, poste nouvellement créé etc.

Si a lieu AVANT la prise du congé :

La personne mutée ou assignée devra prendre les vacances dans son nouveau centre d'activités après entente avec son gestionnaire pour le moment où peut les prendre.

Si par contre vous êtes déjà nommé sur un poste et que vous allez être muté au moment des vacances, vous aller choisir vos vacances dans votre futur centre d'activités.

Paiement des vacances pour les personnes à temps partiel ou non détenteur.trice de poste

Par défaut : les vacances seront payées à raison de jours complets (100%):

Exemple : Une personne a 16 jours de vacances payées et prend ses 20 jours de vacances

Sera payée:

Semaine 1 : 5 jours à 100%

Semaine 2 : 5 jours à 100 %

Semaine 3 : 5 jours à 100%

Semaine 4 : 1 jour à 100% et 4 jours sans solde

Inscrire le code : « Vac »

Mais, au moment du choix de vacances estival (mars) une personne peut demander d'avoir une paie de vacances répartie équitablement sur les 20 jours de vacances dans l'année.

Exemple : Une personne a 16 jours de vacances payées et prend ses 20 jours de vacances

Sera payée:

4 semaines de 5 jours à 80%

Inscrire le code : « Vac PR »

Vacances si invalidité

Report automatique des vacances pour la personne qui est en arrêt de maladie (assurance-salaire ou CNESST) avant le début de ses vacances prévues.

Peut maintenir tes vacances, mais il faut le demander avant le début des vacances.

Rappel : en période d'invalidité tu es réputé être disponible en tout temps, donc si tu ne veux avoir de compte à rendre au service de santé tu peux maintenir tes vacances.

IMPORTANT : si vous êtes en invalidité il faut aussi exercer vos préférences de vacances entre le 1^{er} et le 15 mars et/ou entre le 1^{er} et 15 septembre

Divers

Congés pris hors calendrier de vacances :

- Vacances fractionnées (sauf si c'est pour compléter une semaine où il y a un/des férié/s)
- Congé sans solde (dont le congé sans solde de 4 semaines)
- Vacances d'une autre année que celle en cours
- Férié compensatoire et/ou mobile
- Etc.

Le congé sans solde de 4 semaine (clause L-12,07) n'est pas des vacances, c'est un autre type de congé complètement



Questions ?